

➤ Vie entreprise

- **Visite de Jacky Tayama** : directeur des moyens et du développement à France Télévisions, en Nouvelle-Calédonie. Son rôle : faciliter les échanges entre le siège et les stations sur plusieurs domaines, comme l'hygiène, la sécurité et l'environnement (HSE). Parmi les projets :
 - Renforcement de la sécurité des zones vulnérables, avec un contrôle d'accès pour certains points stratégiques de la station (plus d'informations ultérieurement).
 - Projet de studio connecté à NC la 1^{ère} : « un modèle qui pourrait être intéressant pour le réseau »
 - Rénovation de la salle de formation (améliorer la connectivité notamment pour la formation à distance)
 - Réalisation d'un audit énergétique du bâtiment de NC la 1^{ère}

- **Éditorial**
 - Chaque lundi, un sondage sera annoncé dans le JT sur un thème d'actualité : la question sera posée via FB, avec une réponse le vendredi et un invité ou un sujet pour éditorialiser ce sondage.
 - Coupe de Calédonie : au stade Numa-Daly, avec Martin en commentaires
 - 60 ans de la télé : début le 2 octobre
 - Francofolies : 26 et 27 septembre à Nouméa

- **Calendrier**
 - En raison du calendrier électoral (référendum, municipales, provinciales) : la direction va demander que tout le monde pose un peu de congés de manière raisonnable, au premier semestre, soit une à deux semaines çà et là (à part janvier où l'on pourra poser des vacances). Cela concerne les PTA et les journalistes, tous confondus. Un tableau et une communication sont prévus.

- **RH**
 - Julie Straboni part le 6 septembre pour les dernières conventions citoyennes environnement et climat
 - Pas de recrutement ce mois-ci en raison des vacances d'été au siège. La date du prochain copil n'est pas encore connue mais un poste de journaliste-rédacteur est en cours de validation.
 - Claire-Lyse rejoint nos effectifs à partir du 1er septembre mais elle débutera une semaine après (pour cause de congés)

- Caroline Moureaux, qui était responsable d'édition, est repositionnée en tant que grand reporter dans la rédaction.
- Sheïma Riahi doit passer responsable d'édition (cela doit être validé au prochain copil)
- Le poste de la direction éditoriale (Nathalie Daly) reste ouvert. Quatre candidatures en interne, pour le moment.
- Ismaël Waka-Ceou sera repositionné à Nouméa au 1^{er} septembre (quelques congés avant de prendre son poste). Pas de remplacement prévu à Koné, qui revient à un effectif de trois postes.
- Concernant Thérèse et Franck, qui partent à la retraite, la direction n'a pas encore tranché sur l'ouverture de ces postes.
- Eseta termine son alternance à la fin du mois d'août. Elle reviendra en CDD pour la mise en place de nouveaux logiciels.
- Formations : déontologie fin août, NRCS en septembre, gestion des crises majeures pour les managers en septembre.

➤ Désignation des représentants au CSE central

- En raison d'une décision administrative de la DRIETS (inspection du travail) en Ile-de-France, les élus du CSE central doivent être renouvelés.
- On maintient les représentants actuels : Coralie Cochin en tant que titulaire et Dave Waheo-Hnasson, suppléant, pour représenter NC la 1^{ère} au CSE central.
- Des élections professionnelles auront lieu à NC la 1^{ère} à partir du 10 octobre. À la suite de ces élections, une nouvelle désignation des représentants sera effectuée.

➤ Bilan social

• Chiffres clés

- ETP moyen annuel : 138,2 en 2024 contre 139,1 en 2023
- Répartition : 50,6 ETP de journalistes, 49,2 ETP cadres, 26 non-cadres
- Taux de féminisation de l'entreprise : 49,2 % (environ 44 % chez les PTA et non PTA et 56,6 % chez les journalistes)
- Âge moyen : 49 ans / 33 % de séniors (à partir de 50 ans)
- 53 % ont une ancienneté inférieure à 20 ans

• Absentéisme

- 3 884 jours en 2024 contre 3006 en 2023
- 42 % des arrêts sont entre 1 et 7 jours
- Taux d'absence important en 2024 pour accident du travail.

- **Rémunération**

- Hors indexation, la rémunération totale brute représente 7,583 millions d'euros. Celle-ci a baissé en raison de départs à la retraite
- Nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations : 4

- **Promotions**

- 6 promotions en 2024 contre 11 en 2023 (1 PTA et 5 journalistes)
- La direction indique que son enveloppe est limitée.
- Tous les quatre ans, obligation de donner un avancement pécunier au salarié. Celui-ci doit être prévenu par le manager en cas d'avancement. Et il doit être reçu s'il n'en a pas eu.

Déclaration de l'USTKE : Le bilan social 2024 "semble incomplet", "ne reflète pas l'entité NC la 1ère, standardisé". L'USTKE aimerait que les partenaires sociaux soient intégrés pour construire ce bilan social. Notamment en termes d'emploi local et de montée en compétence.

➤ Questions diverses

- **Quelle est la procédure pour faire appel à des prestataires extérieurs ?**

La direction diffuse des appels d'offres pour tous les gros marchés type gardiennage, nettoyage... Pour les navettes aéroport, par exemple, c'est Alexandra Poli qui fait la demande directement auprès des prestataires, en privilégiant les moins chers.

- **Selon l'accord sur les moyens alloués aux CE et aux CSE, les PV de séances sont pris en charge à 100 % par l'entreprise. Qu'en est-il à NC la 1ère ?**

Ils sont payés à 50 % par l'entreprise et à 50 % par le CE. À la demande du CE, la direction prendra désormais en charge l'intégralité des frais de cette prestation.

- **Où en est la procédure pour rattraper le manque à gagner des contrats de CDD de 5 jours payés 4 jours ?**

Une réunion était prévue avec Paris le 25 août. Elle a été annulée. Le dossier est toujours en cours d'instruction.

Vos représentants SNJ

Brigitte Whaap : 72 42 12

Coralie Cochin : 82 22 53

Dave Waheo-Hnasson : 72 25 65